

Des nouvelles de La Maison Marguerite



Bulletin
d'information
Été 2010



Décès de la fondatrice de La Maison Marguerite de Montréal

Le vendredi 16 avril dernier, est décédée à Montréal **Sœur Georgette Leduc** qui, en 1975, a su répondre à la demande d'un comité de citoyens afin de créer un lieu d'accueil inconditionnel pour les femmes sans abri.

À la suite de la mort violente d'une femme sans abri au centre-ville de Montréal, Sœur Leduc et le Comité pour

femmes sans abri de Montréal avaient constaté le peu de lits accessibles à ces femmes. Outre cette carence, Sœur Leduc et le Comité avaient bien saisi le processus de sélection auquel les femmes en quête d'hébergement étaient soumises: il était presque impossible à une femme aux prises avec des problèmes de consommation de drogues ou d'alcool et/ou fortement démunie de trouver un refuge dans les gîtes existants à l'époque.

Fidèle à la mission des Sœurs Grises, Sœur Leduc fonda, en 1977, La Maison Marguerite de Montréal qui, encore aujourd'hui, poursuit la même mission d'accueil inconditionnel que Marguerite d'Youville, la fondatrice de l'ordre, avait mis de l'avant il y a plus de 200 ans.

Un rayon de soleil pour nos clientes

Au printemps, monsieur **Jean-Jacques Laurans, président du Groupe Alfid**, firme d'architectes, acceptait notre projet de créer un lieu de détente extérieur pour les clientes de La Maison Marguerite.

Après une visite à La Maison Marguerite, monsieur **Michel Vinois, architecte**, motivé par un projet d'engagement social entièrement bénévole, dessina le plan d'une terrasse à construire dans la cour de notre organisme. Avant l'été, la terrasse fut prête à accueillir nos clientes. Certaines, qui ne sortaient jamais de la maison, se retrouvèrent dans notre jardin pour se relaxer dans une oasis de paix en plein cœur de la ville.

La Maison Marguerite est grandement reconnaissante de ce généreux don du Groupe Alfid pour rendre plus chaleureux et bénéfique le séjour de notre clientèle. Cette contribution parvient à redonner aux femmes en difficulté le goût d'améliorer leurs conditions de vie.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence le contexte de respect et d'efficacité dans lequel ont été réalisés les travaux. Merci à **Jacques Rousseau, administrateur de notre organisme**, et à Michel Vinois, architecte, qui ont mis en commun leurs talents respectifs dans la coordination de ce projet.



Faire un don par legs testamentaire

Saviez-vous que vous pouvez faire un don à l'organisme de votre choix dans votre testament? Vous pouvez décider de donner une certaine somme ou encore de faire un legs résiduaire après que les autres legs ont été exécutés et les dépenses payées. Le don testamentaire peut comporter des avantages fiscaux à votre succession.

Parlez-en à votre conseiller financier, notaire ou comptable. Même un don modeste peut être important pour la cause qui vous tient à cœur.

Notre tournoi de golf (7^e édition)

Cette année, notre tournoi se déroulera le 13 septembre 2010 au Club de golf Le Griffon des Sources à Mirabel (golfgriffon.com) sous la coprésidence de **messieurs Carlos Carreiro, vice-président, Services aux clients et Opérations de TELUS Québec, et Robert Savoie, consultant exécutif chez CGI.**

Cette activité-bénéfice annuelle est très importante pour le financement de La Maison Marguerite. L'an dernier, notre tournoi nous a permis d'amasser plus de 80 000 \$.

Nous sommes à la **recherche de commandites** pour le tournoi: cadeaux à offrir aux golfeurs et articles pour l'encan silencieux (exemples: billets pour assister à des événements, séjours dans un hôtel, voyages, activités ou articles exclusifs, etc.).

Si vous désirez commanditer notre tournoi, veuillez communiquer avec nous. Votre générosité sera grandement appréciée.

Renseignements: (514) 932-8872, poste 100

Le service du bénévolat: un service en pleine expansion

La Maison Marguerite a récemment augmenté de 7 à 25 le nombre de ses bénévoles actives auprès des femmes hébergées.

On retrouve les activités bénévoles habituelles (service des repas, atelier d'information sur le budget, comptoir vestimentaire et activités récréatives). D'autres activités sont présentement en cours d'élaboration: la zoothérapie, la massothérapie, le yoga et le jardinage. L'important taux de participation des clientes, leur enthousiasme et celui de l'équipe de bénévoles démontrent bien que le service de bénévolat de La Maison Marguerite est en plein essor.

Afin de mieux accueillir ses bénévoles et d'optimiser l'usage de ses locaux, **La Maison Marguerite a récemment inauguré une salle communautaire** avec ses clientes hébergées au court terme et dans ses studios de transition.



La Maison
Marguerite

JE PARTICIPE AU MIEUX-ÊTRE DE CES FEMMES 3 façons de faire un don en argent

1 Contribuez en ligne
www.canadon.org
Maison Marguerite
Numéro d'organisme:
89025 4246 RR0001

2 Par téléphone
Communiquez avec
nous au **514 932-8872,**
poste 103
Ayez votre carte
de crédit en main

3 Par courrier
Veuillez **remplir le coupon au verso**
et le faire parvenir à:
**La Maison Marguerite
de Montréal Inc.**
5101, rue Saint-Denis
Case postale 60116
Montréal (Québec)
H2J 4E1

S'investir pour elles

...un peu, beaucoup, passionnément!

Danièle Lorain,
porte-parole



La Maison
Marguerite

Fondée en 1977, La Maison Marguerite de Montréal Inc. est un centre d'hébergement dont la mission est de loger, nourrir et aider par tous les moyens possibles des femmes seules de 18 ans ou plus, sans abri, sans argent et en difficulté. La Maison Marguerite est ouverte 24 heures sur 24, à longueur d'année.

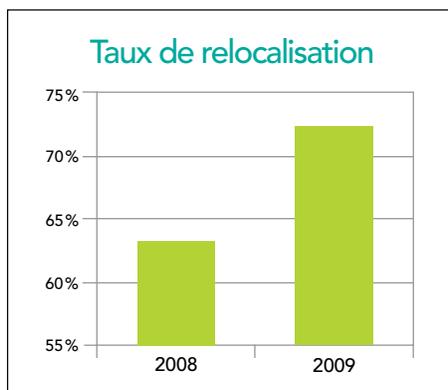
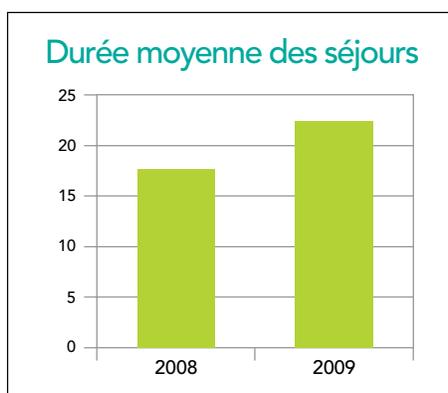
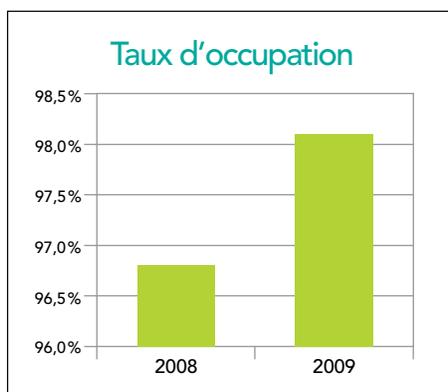
L'année 2009 : une mise en œuvre rigoureuse de notre mission de base

Après avoir longuement travaillé à la consolidation des grands changements occasionnés par l'expansion des services à La Maison Marguerite, l'année 2009 fut marquée par la priorité suivante : une mise en œuvre rigoureuse de notre mission de base.

Pour véritablement **aider de toutes les façons et de toutes les manières possibles la réinsertion sociale des femmes sans abri**, notre défi principal fut, après notre déménagement et l'expansion de nos services, de se donner une vision claire et commune de l'approche à privilégier afin de réaliser notre mission. Notre démarche de planification stratégique pour l'année 2009 nous a permis de formuler cette vision et de donner priorité à son application dans tous les services offerts par La Maison Marguerite.

Concrètement, nos gestes visaient à mobiliser tous les membres du personnel et les bénévoles autour d'une approche d'accueil inconditionnel. Les objectifs sous-jacents : créer un lien de confiance avec la clientèle, briser son isolement et participer à son inclusion sociale.

À l'hébergement court terme, les indicateurs nous permettant de confirmer l'atteinte de nos objectifs sont : l'augmentation du taux d'occupation (98,1% en 2009 comparativement à 96,8% en 2008), une capacité accrue de rétention de la clientèle (durée moyenne d'un séjour de près de 22 jours



en 2009 comparativement à 17,5 jours en 2008) et une augmentation du taux de relocalisation dans un endroit favorisant une inclusion sociale (72% en 2009 comparativement à 63% en 2008).

Au suivi posthébergement, le taux de stabilité résidentielle de 76,8% et l'important taux de participation des clientes à des activités sociales, éducatives, culturelles ou de réinsertion à l'emploi (73,2%) démontrent bien l'impact de ce service sur l'inclusion sociale des femmes sans abri.

Quant à l'implication croissante de bénévoles dans la vie quotidienne des femmes sans abri hébergées à La Maison Marguerite, elle a grandement contribué à briser l'isolement des femmes et à maintenir leur lien avec la communauté.

Quelques chiffres

- **299 femmes hébergées** à l'hébergement court terme et un taux d'occupation de 98%
- **264 femmes jointes** par le suivi posthébergement
- **56 femmes suivies** régulièrement par notre service posthébergement
- **1842 rencontres gratuites** de suivi psychosocial
- 7248 refus d'hébergement par manque de place
- **100 % de nos clientes sont des survivantes**, fortes et débrouillardes!

REMPLIR EN LETTRES MOULÉES

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Je désire contribuer par des **débets préautorisés personnels**.

10\$ par mois 15\$ par mois 25\$ par mois ____ \$ par mois

Je joins un chèque portant la mention « NUL » et j'autorise La Maison Marguerite à prélever de mon compte bancaire la somme indiquée ci-dessus.

Signature _____ Date _____

Je désire faire un **don unique** de _____ \$

Par **chèque** à l'ordre de La Maison Marguerite

Par **carte de crédit**

Visa

MasterCard

Numéro de la carte _____

Date d'expiration _____ / _____

Signature _____ Date _____

Je désire un reçu officiel pour impôt.

Merci de votre générosité.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que La Maison Marguerite ait reçu de ma part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit arriver au moins 30 jours avant la date prévue du prochain débit à l'adresse indiquée au verso de ce coupon réponse. Je peux obtenir un spécimen de formulaire d'annulation ou plus d'information sur mon droit d'annuler un débit préautorisé du payeur en m'adressant à mon institution financière ou en visitant www.cdnpay.ca. J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de débits préautorisés. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter www.cdnpay.ca.